



TERRE D'HISTOIRE ET D'AVENIR

PINTURA

Règlement

Article 1

La municipalité de Castelnou organise « PINTURA » un grand concours international de peinture gratuit ouvert à tous le dimanche 28 août 2022.

Pour cette 1^{ère} édition de PINTURA : les œuvres devront représenter le village, sous tous ses aspects : un paysage, une vue, un bâtiment, un lieu symbolique, etc...

Les participants devront veiller à installer leur chevalet en toute sécurité sans gêner la circulation et les piétons. Les organisateurs se réservent la possibilité de leur demander de se déplacer.

Article 2

Ce concours comporte trois catégories de participants :

- jusqu'à 10 ans
- de 11 ans à 16 ans
- plus de 16 ans

Les mineurs qui participent à ce concours sont sous la responsabilité de leurs parents.

Article 3

Chaque artiste participera à cette journée avec son propre matériel (support et peinture). Il est conseillé aux candidats de se munir de chevalets pour réaliser leurs tableaux, ainsi que d'un parasol.

Toutes les techniques picturales seront admises (huile, acrylique, gouache, aquarelle, pastel, fusain, encre...)

Article 4

Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site de la commune de Castelnuovo www.castelnuovo.fr et en mairie carrer na Patora 66300 Castelnuovo.

Il sera attribué un numéro à chaque participant. Le rendez-vous est fixé sur le site du marché pittoresque dimanche 28 août 2022 à partir de 8h00 afin de faire valider les supports vierges. Les inscriptions seront également possibles sur le lieu du rendez-vous jusqu'à 12 heures.

Les œuvres devront être remises le même jour avant 16 heures toujours sur l'espace du marché pittoresque. Les œuvres terminées ne devront pas être signées. L'accrochage sera fait par les artistes, des grilles seront mises à disposition.

Article 5

Le jury, composé de membres représentatifs de nos partenaires et d'artistes professionnels sera présidé par Michel HUGÉ, Maire de CASTELNUOVO, celui-ci se réunira le dimanche 28 août 2022 à 16 h 30 afin de procéder à la sélection des prix :

Prix du Jury

- Premier Prix 400 €
- Deuxième Prix 200 €
- Troisième Prix 100€

La catégorie jeune (jusqu'à 16 ans) sera récompensée par le magasin CULTURA de Rivesaltes :

Par des cartes cadeaux pour la catégorie de 11 à 16 ans :

- Premier Prix 80 €
- Deuxième Prix 40 €
- Troisième Prix 20 €

Par des ateliers créatifs jusqu'à 10 ans.

Chacun des participants recevra un prix.

Les toiles pourront être signées après les délibérations du jury.

La remise des prix à partir de 17 h sera suivie du pot de l'amitié. Le décrochage se fera à l'issue de ce pot ainsi que la récupération des œuvres par les participants.

PINTURA

Article 6

Chaque peintre pourra vendre ses œuvres.

Article 7

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pendant la durée du concours et celle de l'exposition en cas de détérioration, vol, perte ou autres dégâts.

Article 8

Les participants autorisent l'utilisation par les organisateurs du droit à l'image des personnes et des œuvres présentées au concours : sites Internet, revue municipale, articles de presse....

Article 9

Les participants s'engagent à être présents lors de la remise des prix le dimanche 28 août à 16 heures 30 et à ne pas décrocher leurs œuvres avant 18h. En cas d'absence de l'artiste le prix sera attribué au lauréat suivant.

Article 10

En cas de forte intempérie, l'organisateur se réserve le droit de reporter le concours. Dans ce cas, les candidats seront informés par téléphone ou par courriel.

Article 11

La décision du jury est souveraine et sans appel.

PINTURA

FICHE D'INSCRIPTION

PINTURA

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Pour les candidats mineurs, date de naissance :

Je soussigné(e)

souhaite participer au concours de peinture « PINTURA » à Castelnou le 28 août 2022. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter pleinement et complètement ; je confirme que j'ai lu et approuvé particulièrement les points suivants :

- Assurance : L'organisateur n'est pas responsable des œuvres, il décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols, incendies, détériorations, etc.

- Droit à reproduction : Je cède le droit à la reproduction de mon œuvre et des photos de moi en train de travailler prises lors du concours pour toute fin de promotion comme indiqué dans le règlement.

Fait à _____, le _____

Signature

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) _____, représentant(e) légal(e) de

l'autorise à participer au concours.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal

PINTURA